



HAL
open science

Grade Master - Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02029661

HAL Id: hceres-02029661

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029661v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Grade master Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formation : Santé et sports

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le diplôme de *Formation approfondie en sciences odontologiques* (DFASO) est accessible aux étudiants titulaires d'un diplôme de *Formation générale en sciences odontologiques*. L'objectif est de compléter l'acquisition des connaissances scientifiques, médicales et odontologiques acquises en formation générale, en particulier dans les domaines de la prévention, du diagnostic et du traitement des maladies bucco-dentaires. L'accent est mis sur les pratiques cliniques qui seront complétées par une formation théorique. Des stages pratiques en contact direct avec les patients complètent le cursus.

Au niveau professionnel, deux options sont possibles. Une entrée rapide dans la vie active en tant que chirurgien-dentiste après validation d'une année supplémentaire (cycle court T1) et soutenance d'une thèse d'exercice. La seconde est la validation d'un troisième cycle long (internat), débouchant sur un exercice libéral ou pouvant mener aux carrières d'enseignement hospitalo-universitaire.

L'enseignement a lieu à l'unité de formation et de recherche en odontologie (UFR) de Reims, et pour la formation clinique, principalement au centre hospitalier universitaire (CHU) de Reims.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs généraux de formation sont conformes à ce que l'on attend de ce type de formation. La place de la clinique augmente au cours de la formation, ce qui est attendu pour acquérir la pratique nécessaire au métier de chirurgien-dentiste.

Le dossier ne fournit pas beaucoup d'informations sur les objectifs et les compétences attendues ce qui rend difficile une évaluation de ce dispositif. L'information donnée aux étudiants sur les stages hospitaliers est insuffisante.

Les étudiants passent le Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique en fin de deuxième année (CSCT). Ce certificat les autorise à effectuer des remplacements dans les cabinets dentaires libéraux.

Une unité d'enseignement (UE) d'anglais, dispensée par un enseignant connaissant bien la discipline, est la seule UE optionnelle, mais le dossier est lacunaire sur le nombre d'étudiants suivant cette option et sur la finalité de cet enseignement.

Un parcours personnalisé vers un master *Biologie santé*, qualité ou un master *Biomécanique biomatériaux biomédical* est proposé, mais les effectifs entrants ne sont pas renseignés ce qui ne permet pas de donner un avis circonstancié sur ce double parcours.

La formation *Clinique* de type *Polyclinique* est organisée au sein du pôle d'odontologie du centre hospitalier universitaire (CHU) de Reims. Les stages sont organisés au cours des deux années avec obtention de huit European credits transfer system (ECTS) par année. Deux types de stages sont mentionnés : odontologiques et non odontologiques. Les indications concernant les stages odontologiques sont très vagues avec des incohérences dans le dossier concernant le moment où ils sont effectués ainsi que leur durée, pouvant aller jusqu'à douze mois. Les éléments du dossier ne sont

pas suffisants pour appréhender le fonctionnement des stages et leur évaluation. L'existence d'un carnet de stages est mentionnée mais le document ne précise pas les objectifs pédagogiques et les compétences attendues à la fin de chaque semestre.

En ce qui concerne les stages « non odontologiques », le dossier ne fournit aucune information à leur sujet.

Le dossier est peu précis sur les modalités d'attribution des European Credits Transfer System (ECTS) et des coefficients. Le document précise que les crédits ECTS sont fonction des volumes horaires globaux d'enseignement, mais ce n'est pas le cas. En cas de redoublement, l'étudiant garde le bénéfice des UE théoriques validées une seule année, et l'étudiant ne gardera pas le bénéfice des UE d'enseignement pratique, même s'il a validé les ECTS. On s'étonne de voir appliquer des règles non conformes à la réglementation des ECTS.

La faculté n'est pas accessible aux étudiants porteurs d'un handicap moteur. Il est surprenant de ne trouver aucune précision sur les modalités d'accueil de ces étudiants.

L'enseignement du certificat informatique et internet (C2i) niveau 2 « métiers de la santé » est organisé. De plus, les étudiants sont formés à l'utilisation d'un logiciel métier au pôle clinique.

Positionnement dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) est une université pluridisciplinaire. Il existe deux autres UFR d'odontologie dans la région Grand Est (Nancy, Strasbourg), sans collaboration formalisée.

Deux laboratoires de recherche labélisés peuvent accueillir des étudiants mais les effectifs ne sont pas renseignés. Un accès à l'école doctorale est possible, mais les flux d'étudiants dans la filière recherche ne sont pas renseignés.

Les étudiants de première et deuxième année effectuent leurs stages au sein du CHU de Reims. Des échanges régionaux (Amiens, Dijon) sont possibles en troisième année.

On ne trouve pas dans le document d'informations concernant les échanges internationaux d'enseignants et les partenariats internationaux. En 2015, l'UFR a « finalisé » un échange d'étudiants Erasmus avec l'université de Grenade mais on ne retrouve pas dans le document le nombre d'étudiants entrants et sortant ayant bénéficié de cet échange.

Le positionnement régional est globalement bon bien que l'on puisse regretter l'absence de collaboration formalisée avec les autres UFR et les unités de recherche régionales.

Insertion professionnelle et poursuite d'études

Les taux de réussites sont faibles pour ce type de formation. Entre 2011-2012 et 2014-2015 en deuxième année le taux moyen est de 81,5 % et en 3^{ème} année de 72,8 %. Les données fournies sont, de plus, incohérentes.

La majorité des étudiants poursuit un cycle court (T1) d'une année qui conduit, après soutenance de la thèse d'exercice, au diplôme de docteur en chirurgie-dentaire. Ce diplôme permet à l'étudiant d'exercer son métier en milieu libéral.

Le document indique une augmentation des inscriptions au concours d'internat, qui n'est pas obligatoire en odontologie. Il permet d'entrer en cycle long, mais le document n'indique pas le nombre d'étudiants concernés. Aucune information n'est disponible sur les établissements d'accueil des internes ni sur leur taux de succès.

Pilotage de la formation

Tous les enseignants (vingt-quatre en première année et seize en deuxième année) appartiennent à l'UFR d'odontologie. L'équipe est complétée par deux chirurgiens-dentistes praticiens hospitaliers du pôle d'odontologie. En dehors de la liste des enseignants, il n'apparaît pas clairement dans le dossier l'existence d'une structure formalisée en charge du pilotage.

Deux personnels BIATSS de la scolarité assurent la gestion administrative de la formation.

Les moyens accordés au cursus d'orthopédie dento-faciale (ODF) sont faibles, le responsable de cette voie étant l'unique enseignant, un assistant hospitalo-universitaire (AHU), et il n'est appuyé que par le responsable de la sous-section d'odontologie pédiatrique.

Une commission de l'enseignement composée de dix membres élus dont cinq enseignants, quatre étudiants et un administratif est mise en place. Cette commission joue le rôle de conseil de perfectionnement sans en être véritablement un car il n'y a pas de membre extérieur. Elle analyse les difficultés pédagogiques et fait des propositions de changement au conseil de gestion.

Les jurys sont constitués de l'ensemble des enseignants intervenants dans la formation théorique et des responsables des de TP.

Une enquête de l'observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation (OSIPE) de Reims a été entreprise en 2009-2010 auprès des étudiants de deuxième année, mais avec un taux de réponse trop faible pour être exploitable. On s'étonne que l'université n'ait pas repris d'enquête dans cette composante. En 2015-2016, une étude sur le bien être des étudiants, non organisée par l'université, montre des résultats largement inférieurs à la moyenne nationale. L'évaluation des stages lors de cette enquête souligne directement l'activité et l'encadrement insuffisants, mais cela n'a pas été analysé par l'équipe pédagogique.

Il n'y a aucun livret de l'étudiant ni de portefeuille de compétences.

Il n'y a pas d'enquête d'évaluation de la formation auprès des diplômés.

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Il y a en moyenne 160 étudiants en diplôme de formation approfondie (dfa), 83 en première année de dfa et 77 en seconde année de dfa. Les promotions entrantes sont de 80 à 90 étudiants par an depuis 2011. 24 enseignants interviennent en première année de dfa, donc le rapport étudiants/enseignants est de trois étudiants pour un enseignant. En deuxième année, seize enseignants sont en charge de la promotion donc un rapport étudiants/enseignants de quatre étudiants pour un enseignant. Malgré ces taux d'encadrement satisfaisant, on observe un taux d'échec est important avec en première année de 19,5 % de redoublant. Les chiffres donnés pour la deuxième année dans le dossier sont incohérents, il est difficile de comprendre un taux de réussite de 94,6 % qui s'accompagnerait d'un taux d'échec de 22,8 %.

Il n'y a aucun suivi des étudiants, ce qui à nouveau interroge sur l'existence d'un vrai pilotage de la formation.

Il n'y a pas de passerelle entrante dans ce type de formation, aucun étudiant ne peut être recruté à ce niveau car il lui manquerait toutes les bases théoriques spécifiques à l'odontologie ainsi que l'enseignement pratique indispensables avant l'entrée en clinique.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une progression bien organisée de l'enseignement théorique vers l'enseignement pratique clinique au cours du cursus.
- L'accès et la formation à un logiciel informatique « métier ».
- Un enseignement d'anglais dispensé par un professeur initié à la spécificité des études de santé.

Points faibles :

- Il y a peu d'information sur les connaissances et compétences attendues à l'issue des deux années, les objectifs des enseignements ne sont pas décrits. Il y a un manque d'informations sur les objectifs, les modalités de validation et le déroulement des stages cliniques hospitaliers.
- Un taux de redoublement très important
- L'absence de dispositif d'accueil pour les étudiants en situation d'handicap
- Une autoévaluation quasi inexistante.
- La faiblesse des partenariats et des échanges, notamment internationaux.

Avis global et recommandations :

La formation répond globalement aux recommandations nationales, avec une progression vers la clinique bien organisée. Cependant, le taux de redoublement est trop élevé pour ce type de formation.

Une formalisation des objectifs des enseignements et des connaissances et compétences attendues serait souhaitable, notamment pour les stages cliniques hospitaliers.

Une finalisation de la semestrialisation serait à mettre en place rapidement et permettrait d'envisager une mobilité internationale.

Il serait souhaitable de développer l'adossement à la recherche.

L'évaluation des enseignements serait à mettre en place pour faire évoluer la pédagogie et améliorer le taux de réussite.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

***Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne***

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la *Formation approfondie en sciences odontologiques*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

Absence de description des objectifs pédagogiques et connaissances attendues dans le document transmis :

Nous procédons à la réécriture de nos Eléments Constitutifs en tenant compte de cette remarque. Les enseignements optionnels doivent être également réécrits sous forme de fiches EC.

Information donnée aux étudiants sur les stages hospitaliers :

Deux carnets sont distribués en début de DFASO :

- Le premier concerne les objectifs cliniques et détermine l'activité à assurer pour les 3 années suivantes : DFASO1, DFASO2 et TCEO1.
- Le second est le carnet de stage dans lequel les étudiants font signer aux enseignants des actes spécifiques qu'ils doivent réaliser au cours de leur cursus. Ce carnet sert à valider le stage hospitalier et sert à l'enseignant référent de l'étudiant à vérifier que le stage se déroule dans des conditions satisfaisantes.

Ces carnets étant liés à l'activité hospitalière, les auteurs du dossier n'avaient pas cru qu'ils devaient être également transmis pour l'évaluation par le Hcéres.

Unité d'enseignement (UE) d'anglais :

L'UE d'anglais n'est pas optionnelle. Tous les étudiants sont tenus de suivre cette UE.

Parcours recherche : UE de Master 1 optionnelle :

Après avoir proposé une UE de Master optionnelle dans le master Biologie santé, qualité ou le master Biomécanique biomatériaux biomédical en DFASO, nous proposons aux étudiants de poursuivre la préparation d'UE de recherche en inscription libre tout au long de leur cursus en complément de leur formation initiale en DFASO2 et en TCEO1. Ils ont la possibilité de finaliser leur M1 dans un premier temps et éventuellement de commencer les UE hors stage de leur M2. Le stage de recherche peut être réalisé en fin de sixième année ou lors de l'année de thèse à l'issue de cette année. Ce double parcours concerne entre 1 à 5 étudiants en dentaire par an.

Non conservation des crédits ECTS :

Il était prévu jusqu'à l'année universitaire 2015-2016 qu'« en cas de redoublement, l'étudiant garde le bénéfice des UE théoriques validées une seule année, et l'étudiant ne gardera pas le bénéfice des UE d'enseignement pratique, même s'il a validé les ECTS ».

Cette disposition a été supprimée dès la rentrée universitaire 2016-2017 pour se mettre en conformité avec la réglementation.

UFR Odontologie et handicap de mobilité :

Notre bâtiment ouvert en 1978 n'a absolument pas été prévu pour l'accueil de personnes à mobilité réduite. Il y a de nombreux niveaux ou demi-niveaux et aucun ascenseur. Nous n'envisageons pas de transformation de notre bâtiment actuel. L'UFR Odontologie rejoindra le campus Santé en 2020 dans un bâtiment aux normes sur l'accueil de PMR. Quelques unités de simulation adaptées sont prévues.

Echanges internationaux d'enseignants et les partenariats internationaux :

Nous avons procédé à la nomination d'une nouvelle équipe chargée des relations internationales. Nous avons envoyé en 2016-2017 une étudiante de DFASO3 suivre l'année universitaire entière de 5^{ème} année à l'Université de Grenade. Nous avons prévu d'amplifier ces échanges. Nous discutons avec l'Université de Coimbra (Portugal) et l'Université d'Oradea (Roumanie) pour établir de nouveaux partenariats.

Commission de l'enseignement/conseil de perfectionnement et auto-évaluation :

Le conseil de gestion vient de voter de nouveaux statuts pour l'UFR Odontologie dans lesquels nous créons un conseil de perfectionnement pour le DFASO. Ces statuts doivent être maintenant votés par le Conseil d'Administration de l'URCA après vérification par la commission des statuts de l'Université.

Nous allons nous approcher de l'OSIPE pour mettre en place une évaluation annuelle du DFGSO.

Etude sur le bien-être des étudiants :

L'analyse de l'étude nationale est en cours. Les items ne sont pas toujours pertinents. Une commission sur le « bien-être étudiant » et présidée par un étudiant élu a été mise en place par le conseil de gestion en février 2017.

Les taux de redoublement :

Le niveau d'exigence clinique est élevé et nos étudiants ont une vraie formation clinique de qualité. Le DFASO2 est une année charnière puisqu'il s'agit de la découverte réelle de la profession et de sa pratique clinique. Le taux d'échec est effectivement un peu plus élevé.

Suivi des étudiants :

Le suivi clinique des étudiants est essentiellement hospitalier. Chaque étudiant est suivi par un enseignant référent qui s'assure de l'activité clinique de l'étudiant, le conseille et le soutient. Une évaluation intermédiaire est effectuée chaque année en février. Les étudiants en difficulté sont convoqués par le Chef de Pôle. Ils sont reçus à leur demande dès que le besoin s'en fait sentir. Du côté universitaire, un enseignant est responsable de l'année et s'assure du bon fonctionnement de celle-ci et fait le lien entre la direction, la scolarité et les étudiants.

Semestrialisation incomplète des travaux pratiques :

La semestrialisation de la totalité des travaux pratiques sera progressivement mise en place. Il n'est pas envisagé de proposer les épreuves de seconde session directement à l'issue des épreuves de première session du premier semestre. Nos épreuves d'écrits et nos épreuves pratiques sont nombreuses et se déroulent sur deux semaines ; les épreuves de seconde session à l'issue du premier semestre entraînerait une perte d'au moins deux semaines d'enseignement théorique et pratique et serait dommageable à la formation.

Adossement à la recherche :

L'adossement à la recherche va être à l'avenir facilité par le déplacement de l'UFR Odontologie sur le campus Santé, rejoignant ainsi l'UFR Médecine, l'UFR Pharmacie et l'école de Sages-Femmes. La formalisation du champ de formation Santé et Sport permettra de resserrer les liens avec la recherche. Le master BBB qui était porté par l'UFR Sciences Exactes et Naturelles va être modifié en master Mention Biomécanique désormais porté par l'UFR Odontologie sera réalisé en partenariat avec l'UFR STAPS.

Taux d'encadrement :

Le taux d'encadrement est indiqué comme favorable pour l'UFR Odontologie. Il est pourtant un des plus faibles des 16 UFR Odontologie françaises.

